

# PRISE DIRECTE Destination Guadeloupe

*L'idée d'une course transatlantique qui viendrait au secours de l'industrie sucrière est née du besoin de relancer la consommation de rhum dans les années 1970. Discret lors des premières éditions, le but commercial est en pleine maturité en 2022. Pour la première fois, la privatisation étend son contrôle en mer. La cité, qui un jour s'est crue République, se vend pour un pull rayé et une bouteille de rhum. Parlant de Guadeloupe, il est déplacé d'invoquer les grands navigateurs et leur attachement à la liberté en mer. Alors, invoquons la profusion d'argent public qui permet à l'organisation et à quelques élu-e-s de se partager les mérites d'une course entre le monde des nantis de métropole et celui des nantis de Guadeloupe. Leur performance : voyager vite, sans faire connaître l'autre. Qu'avez-vous appris de plus sur la Guadeloupe en 44 ans ? Que savez-vous de l'arrivée des bateaux dans des eaux polluées par le chlordécone et interdites à la pêche ? Que savez-vous de son duo inséparable de pollueurs, « industriel-élu », tout aussi irresponsable devant la loi, aujourd'hui, que décideur hier ? Il est temps de compléter nos connaissances.*

## Guadeloupéennes Guadeloupéens

Les premières populations de la Guadeloupe ne sont ni Békés ni esclaves. Si la datation des premiers peuples reste discutée, celle des « céramistes » est attestée (300 à 500 ans av J-C). En 1492, Christophe Colomb ne fait qu'ouvrir la période d'extermination des peuples amérindiens par la maladie, la guerre, l'esclavage et un évangile. 140 ans plus tard, les premiers contrats de livraison d'esclaves d'origine africaine sont conclus par un Rouennais. Durant la même période, des « engagés » européens, sortes d'esclaves temporaires, artisans de préférence, arrivent sur l'archipel, vendant leur liberté quelques années contre une promesse d'argent ou de terre. Plus tard, ils viendront d'Inde.

L'histoire de la Guadeloupe, c'est aussi l'histoire de la résistance de son peuple. Les Amérindiens ont fait payer chèrement leur liberté aux colons et aux prêtres qui les accompagnaient. La période révolutionnaire de 1789 agit comme déclencheur de troubles complexes, et progressivement, les citoyens de couleur et les esclaves deviennent plus autonomes et mettent en avant la liberté et l'égalité sociale. Le rétablissement de l'esclavage par Napoléon (1802) fait se révolter les premiers conscrits noirs. Vaincus, les leaders se suicident, les soldats sont exécutés ou vendus. La Guadeloupe compte alors 9926 blancs, 97719 esclaves et 31 405 personnes de couleur libres, 129050 personnes (384 239 en 2019).

En 1848, l'esclavage est à nouveau aboli. Mais en rachetant les esclaves aux propriétaires, l'État reconnaît implicitement que des êtres humains peuvent faire partie d'un capital : 6 millions de francs. Par ce rachat, l'État ancre tout autant le racisme que l'organisation sociale, agricole et industrielle. Tout est destiné à assurer la meilleure exploitation des colonies au bénéfice de la métropole, sous la domination de quelques familles nobles ou anoblies. Leur règne sur la monoculture et le contrôle des échanges est encore d'actualité.

### Après 1940

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Guadeloupe choisit clairement le camp anti-pétainiste. En 1952, la presse se tait, puis ment lorsque les CRS et gendarmes tirent dans la foule à l'occasion de manifestations ouvrières. En 1967, nouveaux tirs des CRS. C'est un massacre : il y a 87 morts selon Georges Lemoine, secrétaire d'État aux DOM-TOM en 1985. Le premier mort est, sans hasard, Jacques Nestor,

l'un des meneurs. Les mouvements sociaux s'enchaînent, en 1971 et les années suivantes, alimentés par les relents du colonialisme. Il faut attendre 1996 et 2002 pour que le SMIC et le RMI s'appliquent comme en métropole.

Le 20 janvier 2009, débutent les grèves générales du Liyan-naj Kont Pwofitasyon (Union contre les profiteurs). Pour la première fois, la société civile unie produit une plateforme de revendications balayant l'ensemble des problèmes de l'île. 100 000 personnes, soit un quart de la population, défilent dans les rues.

### Vers l'explosion

Dans l'affaire du chlordécone, malgré le taux de personnes infectées (+ 90%), les plaintes, les commissions parlementaires, les auditions n'apportent rien ou pas grand-chose. Comme dans les autres scandales sanitaires, les responsables ne sont jamais coupables, le schéma semble se reproduire sans fin. Aux Antilles, cette impunité concerne en premier lieu des familles « Békés », dont les membres ont déclaré avoir fait pression sur les ministres pour obtenir le droit de vendre et répandre le poison dont ils possédaient la licence. Les leviers de la société sont toujours entre leurs mains et l'État toujours très à l'écoute. Ainsi, en 2020, l'État garantit 115 millions d'euros de prêts contractés par les filiales du Groupe Bernard Hayot (fils d'Yves, voir l'article sur le chlordécone). GBH, c'est 11 000 salariés, Carrefour et Euromarché, les magasins Yves Rocher, Mr Bricolage, Renault, Décathlon, les rhums Clément et JB, aux Antilles, à La Réunion et ailleurs. C'est aussi un grossiste/importateur majeur pour ses magasins et leurs concurrents : en gros il contrôle les prix, « manipule », disent les opposants...

Le crédit accordé aux autorités est quasi nul pour toute une partie des Guadeloupéen-e-s. Celui accordé en matière de santé est encore plus faible. Ne pas protéger la population antillaise au même titre que la population de la métropole pour permettre aux plus riches de prospérer est criminel. Ces deux dernières années, la contestation de l'obligation vaccinale a été amplifiée par cette expérience.

Attention, le mélange d'injustice sociale et d'injustice sanitaire auquel on ajoute un zeste de colonialisme et un trait de racisme se transforme en explosif.

Qui va allumer la mèche ?

## Poison et empoisonneurs

Synthétisé en 1951 aux États-Unis, le chlordécone est utilisé dans des pesticides commercialisés à partir de 1958. Dès 1962, les premières alertes sur la toxicité sont lancées. En 1975, il est interdit aux États-Unis après un accident dans une usine qui touche une centaine d'ouvriers. La même affaire provoque l'interdiction d'accès au plus long fleuve de Virginie pendant 13 ans pour pollution. Les risques, écotoxicité, cancer, stérilité, liés au Chlordécone étaient connus, mais le secret maintenu par les entreprises jusqu'à leur procès, en 1976-1977.



Crédit photo : <https://www.prendreparti.com/>

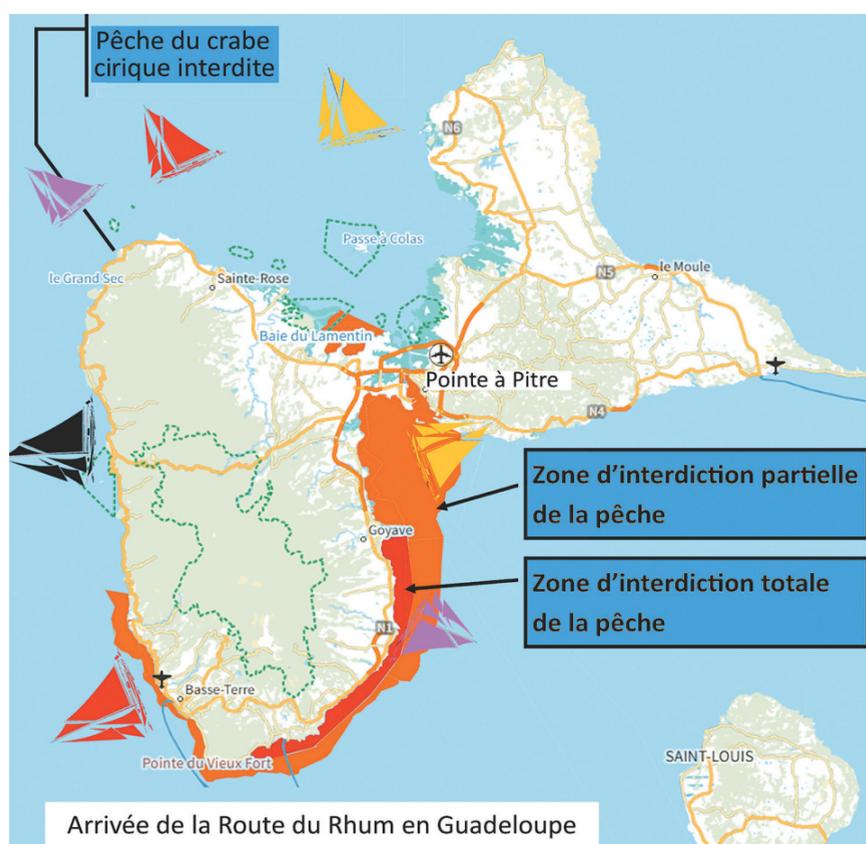
En France, dans les années 1960, son homologation est refusée par les commissions d'agrément scientifique qui décèlent, des dossiers tronqués : les quantités réelles de principe actif sont divisées par six. En 1970, la commission des produits antiparasitaires maintient les interdictions, sauf pour les cultures tropicales. De fait, la santé des Antillais-e-s est considérée comme moins précieuse que celle des métropolitain-e-s et surtout que les affaires de quelques familles.

### Entre tolérance et passe-droit

Pendant plus de vingt ans, les autorisations provisoires succèdent au laisser-faire, même après l'interdiction aux États-Unis. Chirac, Cresson, Nallet, Mermaz puis Soisson sont les ministres qui ont permis son utilisation sur des durées variables. En 1980, producteurs du poison, les établissements Lagarrigue en Martinique, dirigés par Yves Hayot, l'aîné d'une famille Béké, obtiennent l'autorisation de mise sur le marché par la ministre de l'Agriculture de l'époque pour une durée limitée. Au début des années 1990, les mêmes, ont constitué un stock de 1520 tonnes de poison dans une période d'interdiction du produit.

En 1992, Yves Hayot, également patron du syndicat des producteurs de bananes, obtient de JP Soisson, ministre de l'Agriculture, une autorisation provisoire. L'empoisonnement continue... En 2002, la découverte d'un stock de patates douces 'accommodées au Chlordécone' sur le port de Dunkerque (Libération, 12/10/2002) succède à la découverte d'un stock important du même produit en Martinique. Les pratiques perdurent, interdiction en métropole, tolérance aux Antilles.

Alain Guillard



à partir de :  
Préfecture de la région Guadeloupe  
Arrêté portant réglementation  
de l'exercice de la pêche maritime  
de loisir en Guadeloupe  
et à Saint-Martin.  
20/08/2019

## Chlordécone, un bilan encore incomplet

- + de 90% de la population est contaminée
- Le cancer de la prostate est deux fois plus fréquent
- Le risque de prématurité est plus important
- Atteinte au développement cognitif et moteur
- Un quart des surfaces agricoles sont contaminées
- Culture des légumes racines interdite
- Autosuffisance alimentaire passée de 62% à 55%
- En 2012, 1 180 marins pêcheurs, 771 en 2017
- 75 à 80% du poisson est importé de pays tiers
- Un quart du littoral est interdit à la pêche